



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001  
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2025-0026

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Demandeur :** Déménagement VERMOREL  
6 rue Albert Garry  
94450, Limeil-Brevannes
- Adresse Occupation du Domaine Public :** Sur parking municipal rue François Clouet  
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Stationnement d'un camion de déménagement poids lourd de 11 mètres  
pour logement situé au n°18
- Emprise :** Sur 3 places de stationnement public.
- Durée de l'occupation :** Le jeudi 19 juin 2025.
- Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle  
doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .  
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes,  
contournant le camion de déménagements.  
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la  
collecte des déchets et services.  
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
  - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
  - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 11 juin 2025



Le Maire,

Laurent GODET